



CONSEIL
COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Salavaux, le 14 décembre 2016

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS

Séance du 13 décembre 2016

Présidence : M. Florian Failloubaz

Eclairage public : demande de crédit de CHF 175'000.-
pour l'assainissement des luminaires

-
- Vu le préavis municipal no 2016/12,
- Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, ainsi que le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le conseil communal décide :

- De donner mandat à la Municipalité afin d'effectuer la modernisation de l'éclairage public.
- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 175'000.-.
- De financer ce montant de la manière suivante :
 - o CHF 36'600.- par la participation du Groupe E,
 - o Le solde de CHF 149'472.- par la trésorerie courante.
- D'amortir cet investissement net de CHF 149'472.- sur une période de 10 ans, à raison de CHF 14'947.- par année, la première fois au budget 2018.

Pour extrait conforme, l'attestent :

Conseil communal de Vully-les-Lacs

Le Président :

Florian Failloubaz



La Secrétaire :

Archet
Anne Rochat